

Département
Lot et Garonne

COMMUNE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 24 FEVRIER 2026

Nombre de
membres du
conseil : 26
En exercice : 26
Qui ont pris part à
la réunion 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Étaient présents : 22

MM Christian GIRARDI, Cathy LARRIEU, Eric LE MOINE, Lise ROSSET, Alain LAFON, Christophe MELON, Michèle BEUTON, Henri NEBLE, Joël JACOB, Bernadette CAPDEVILLE, Daniel GRISEY, Joël BIN, Didier CAMPAN, Luz-Victoria MELON, Thierry BORDIN, Rémy SERGENT, Brigitte LEVEUR, Véronique CARTAUD, Jean-Claude PEREUIL, Laurence DUCOS, Martine TOULMONDE, Sylvio GUINGAN

Date de
convocation :
11 février 2026

Étaient absents : 4

Valérie BIDET, Céline BRESSANINI, Paula DA CUNHA, Guillaume GIRARDI

Objet de la
délibération

DOMAINE ET
PATRIMOINE

-

Pouvoirs de vote :

Valérie BIDET à Monsieur Henri NEBLE
Céline BRESSANINI à Madame Cathy LARRIEU
Paula DA CUNHA à Monsieur Christophe MELON
Guillaume GIRARDI à Monsieur Christian GIRARDI

Motion de la
Confédération
Paysanne 47

Secrétaire de séance : Madame Michèle BEUTON

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

CONSIDÉRANT la gravité de la crise sanitaire liée au virus de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) ;

CONSIDÉRANT la violence inacceptable de l'abattage total des animaux dans les élevages foyers ;

CONSIDÉRANT l'importance de l'élevage dans l'économie agricole

locale et plus globalement comme ressource directe et indirecte de nos commerces, artisans... ;

CONSIDÉRANT le patrimoine de races locales à faible effectif comme la Bazadaise et la Bordelaise sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT les difficultés économiques de très nombreuses fermes du fait des aléas climatiques, des baisses de prix, de la montée des coûts de productions, et des distorsions de concurrence liées à la succession de traités de libre échange ;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler les générations de paysans et paysannes, de transmettre les savoirs mais aussi la génétique adaptée à nos systèmes de production à l'herbe ;

CONSIDÉRANT Le Lot-et-Garonne particulièrement exposé de part : la proximité immédiate de zones déjà touchées, la présence d'un marché aux bestiaux, la présence d'un centre d'incinération recevant des animaux de l'ensemble du Sud-Ouest ;

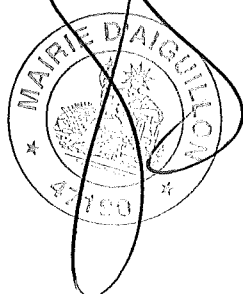
*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

- EXPRIME toute sa solidarité aux éleveurs et éleveuses victimes de cette maladie.

Il réclame la fin de l'abattage total des élevages foyers, seuls les animaux malades doivent être euthanasiés.

Il demande, au regard de l'urgence sanitaire, l'intervention de l'Etat pour un accès rapide à la vaccination et avec une mise en place opérationnelle immédiate.

Le Maire,
Christian C RARDI



La secrétaire de séance,
Michèle BEUTON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Beuton', is written over a horizontal line.

AR Prefecture

047-214700049-20260224-2026_26-DE
Reçu le 03/03/2026

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compte de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Boé, le 13/01/2026

Objet : Motion de soutien au monde agricole – rôle essentiel de l'échelon communal

Madame la Maire,

Monsieur le Maire,

Depuis plusieurs mois, le monde agricole traverse une crise d'une ampleur inédite. La dégradation continue des trésoreries, la baisse durable des prix, l'augmentation des charges, l'accumulation des normes et l'absence de solutions concrètes face aux impasses techniques et sanitaires plongent de nombreuses exploitations dans une situation de détresse profonde.

Au-delà des difficultés économiques, c'est aujourd'hui le sens même de notre métier qui est remis en cause. Les agriculteurs ont le sentiment d'être devenus les oubliés des politiques publiques, alors même qu'ils assurent une mission essentielle : nourrir la population, entretenir les territoires et faire vivre nos communes.

Dans ce contexte, la FDSEA 47 et les Jeunes Agriculteurs 47 souhaitent attirer votre attention sur le rôle fondamental de l'échelon communal. La commune est le premier maillon de la République, celui de la proximité, du dialogue direct et de la réalité du terrain. À l'image des agriculteurs, vous êtes des élus de terrain, confrontés chaque jour aux réalités locales et aux attentes de vos administrés.

C'est pourquoi nous vous adressons, en pièce jointe, une **motion de soutien à l'ensemble du monde agricole**, que nous vous proposons de soumettre à votre conseil municipal. Par cette démarche, il s'agit non seulement d'exprimer une solidarité claire envers tous les agriculteurs, mais aussi de faire remonter, depuis les territoires, un message fort à l'ensemble des décideurs régionaux, nationaux et européens.

Nous sommes convaincus que la défense de l'agriculture passe par une mobilisation collective, où les communes ont toute leur place. Sans agriculteurs, il n'y a pas de campagnes vivantes ; sans communes engagées, il n'y a pas de territoires forts. Nos destins sont étroitement liés.

À l'approche d'échéances électorales importantes, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que l'agriculture et les communes constituent les piliers de la cohésion territoriale et de la souveraineté alimentaire de notre pays.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette motion et restons à votre disposition pour tout échange ou rencontre sur ces sujets essentiels pour l'avenir de nos territoires.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Alain BRIFFEILLE

Président FDSEA 47

Aurélien TUFFERY et Charles-Henri JONGLAS

Co-Présidents JA 47